

**ECOLE INTERCOMMUNALE
KNOERINGUE / MUESPACH-LE-HAUT**

Compte-rendu de la réunion du Conseil d'Ecole du 7 novembre 2017

Présents : M. Ueberschlag, Maire de Knoeringue
M. Bohrer, Maire de Muespach-le-Haut
Mme Richert conseillère municipale Muespach-le-Haut
Mme Rapp conseillère municipale Knoeringue
Mmes Geng, Meister, Wirtz, Fimbel, Guibé, Rueher, parents élus
Mmes Bischoff, Genelot, M. Laborie, enseignants

Excusée:
Madame l' Inspectrice de l' Education Nationale - Altkirch

1°) Mot d'accueil.

La bienvenue est souhaitée aux membres du Conseil d' Ecole et particulièrement aux parents nouvellement élus : Mesdames Fimbel et Guibé.

2°) Les attributions du Conseil d' Ecole.

Il est rappelé que le Conseil traite des questions relatives à l'école considérée dans sa globalité. Pour tout problème particulier, les parents doivent prendre un rendez-vous avec l'enseignant concerné.

3°) Le règlement intérieur.

Par rapport au règlement type départemental, il est ajouté:

- De ne pas faire venir les enfants trop tôt à l'école; ceci afin d'éviter les regroupements.
- L'interdiction du chewing-gum.
- L'interdiction des baladeurs et des jeux électroniques: les récréations sont faites pour que les enfants puissent jouer ensemble et se reposer. L'usage du téléphone mobile est interdit.

4°) La Charte informatique

Il sera notamment insisté sur les points suivants :

J'utilise Internet en présence du professeur.

Je ne donne pas d'informations personnelles quand j'utilise Internet ou la messagerie.

J'alerte un adulte (parents / enseignants) si je vois des images ou des contenus qui me choquent.

J'utilise un langage correct et poli.

Je suis responsable de ce que j'écris.

5°) Le PPMS / PPMS attentat – intrusion

En ce qui concerne les risques majeurs (PPMS : pollution, risque sismique) nécessitant le confinement ou l'évacuation de l'école, il est rappelé aux parents d'élèves qu'ils ne doivent pas téléphoner ni se déplacer pour venir chercher leurs enfants et ce dans le but de laisser le réseau libre pour les secours; de ne pas gêner les secours pendant leur intervention; enfin, de ne pas ajouter de la panique à une situation déjà difficile à gérer.

Pour le PPMS, il y a 2 situations : le confinement dans la classe ou l'évacuation sur la place de l'église (Muespach-le-Haut) ou sur le terrain situé derrière la salle polyvalente (Knoeringue).

Pour le PPMS attentat – intrusion, il y a également 2 situations : le confinement en classe ou l'évacuation.

Madame Genelot (Knoeringue) ferme la porte d'entrée de sa classe à clé.

A Muespach-le-Haut, Monsieur le Maire informe le conseil du remplacement des 2 portes actuelles par des portes anti intrusion.

6°) Le projet d'école.

Il est centré sur les écrits et les énoncés mathématiques, afin de faciliter leur compréhension.

Madame Albane Joerger viendra dans nos classes pour mettre en place une chorale.

Une représentation aura lieu dans la salle polyvalente de Muespach-le-Haut le 19 janvier 2018.

7°) L' APC.

Il s'agit de prendre en charge les élèves en difficultés ou qui rencontrent ponctuellement une difficulté. La liste des élèves qui en bénéficient est régulièrement établie par le Conseil des Maîtres. Cette Aide a une durée de 30

minutes. Elle a lieu le mardi et le jeudi à la fin des cours de l'après-midi.

8°) La piscine

Les séances de natation à la piscine de Village Neuf sont hebdomadaires et auront lieu à partir du 19 septembre jusqu'au 19 décembre puis au troisième trimestre. Il a été décidé de la prise en charge d'un groupe par un maître-nageur.

Le financement est entièrement pris en charge par les communes et la communauté de communes qui sont remerciées.

Nous remercions également Mmes Kayser, Schluraff, Schmitt, M. Damont pour leur participation bénévole à cette activité.

Mme Hatstatt nous accompagne sur le trajet aller et retour pour la sécurité. Elle est également remerciée.

9°) Allemand

Madame Daniela Fünfschilling interviendra une heure par semaine dans la classe de M. Laborie.

10) Religion.

Madame Marie Malassenet interviendra dans les classes de Madame Bischoff et Laborie.

Madame Catherine Dirig interviendra dans la classe de Madame Genelot.

11°) Gestion des absences des enseignants :

Madame Genelot étant seule à l'école de Knoeringue, un protocole a été mis en place afin de prendre ses élèves en charge, d'informer les familles et l'Inspection au cas où elle serait absente.

Ce protocole est également valable si Mme Genelot était victime d'un accident sur les lieux de son travail.

En cas d'absence de Madame Genelot et s'il m'était impossible de me rendre à Knoeringue dans l'immédiat, Madame Kayser se rendrait sur place à l'école pour éviter que les enfants soient seuls.

12°) Fin du Conseil d'Ecole :

Le prochain conseil d'école est fixé à 20h à l'école de Knoeringue le 20 mars

2018.

L'ordre du jour étant épuisé, le Conseil est invité à partager le verre de l'amitié.

Le Président

B. Laborie